

A l'attention des journalistes,

**LANCEMENT DU PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION
POUR LE QUARTIER DU SQUARE LEOPOLD**

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, **la Ville de Namur a initié un programme global de requalification du nord du centre-ville** (construction d'une nouvelle gare des bus, réouverture du Caméo et projet en cours de rénovation du passage de la gare, réaménagement des espaces publics du pont d'Heuvy ou pont des Ardennes, projets Rogier 1 et 2, nouveau quartier aux casernes et projet de centre commercial complémentaire aux commerces existants).

Le projet de centre commercial a fait et fait toujours largement débat, en s'élargissant au périmètre de l'ensemble du quartier « Léopold ».

A la suite de la consultation populaire de 2015, un comité de conciliation a été mis sur pied pour réfléchir et adapter le projet initial. A l'issue des discussions, le Comité de conciliation a abouti à une large majorité sur un projet d'aménagement du site, sans pour autant recueillir l'unanimité des membres du Comité.

Le promoteur URBANOVE a depuis lors jeté le gant et revendu sa propriété à la société Besix.

Nous voilà donc revenu en quelque sorte à la case départ et nous savons tous qu'il faut pourtant avancer car le nord de la corbeille, et ce quartier en particulier, nécessitent une profonde revitalisation, au bénéfice des habitants, des commerçants et de tous ceux qui passent ou fréquentent ces lieux.

Nous sommes de retour devant une page blanche, mais avec trois éléments nouveaux, importants, qui offrent un espoir d'enfin pouvoir y réaliser quelque chose de bien et de soutenu par le plus grand nombre :



1. **Un nouvel opérateur immobilier**, avec une vision urbanistique plus mixte pour le quartier et une volonté de réussir un projet convainquant, ouvert au dialogue
2. **Une réflexion élargie à la zone allant du square Léopold aux alentours de l'Hôtel de Ville**, puisque le terrain de l'Espena est à réhabiliter. Ce périmètre permet de penser plus globalement un retour de la qualité de vie par des aménagements plus complets et plus complémentaires
3. **Une dynamique de co-construction citoyenne** du projet initiée par le Forum citoyen, qui a marqué sa volonté de continuer à jouer ce rôle dans la suite du dossier

Rien n'est ficelé, rien n'est arrêté et tout reste à construire, même si de nouvelles idées ont déjà été lancées pour signifier que nous n'étions pas condamnés au surplace ou à l'échec.

Profitant de cette nouvelle donne, le Collège entend ouvrir, consolider et mener à terme un processus de co-construction du projet en mettant toutes les parties concernées autour de la table, ainsi que des citoyens qui ont des idées à proposer. Nous voulons que la participation citoyenne soit concrète, constructive et qu'elle donne les meilleures chances de réussir un projet qui réconciliera les points de vue et débouchera sur un aménagement le mieux pensé pour relever l'ensemble des défis qui s'imposent au quartier, au nord de la Corbeille et au centre-ville de Namur.

La Ville de Namur souhaite spécialement renforcer le dialogue avec les forces vives du quartier et désire les impliquer dans la co-construction de l'avenir de celui-ci.

Le Collège s'engage ainsi clairement dans une posture d'écoute et de co-construction, en ayant pour objectif d'aboutir d'ici la fin de l'année à l'élaboration de lignes de force pour un projet de revitalisation complet du périmètre concerné. **Nous ne sommes plus dans une participation en aval sur un projet prédéterminé, mais dans une participation en amont, dans un cadre qui fournira un précieux outil d'aide à la décision au prochains Conseil et Collège issus des élections communales d'octobre.**

Au terme de ce processus collectif et participatif, nous espérons que les choix d'aménagement seront partagés par le plus grand nombre et qu'ils répondront au mieux à la redynamisation du quartier et du centre-ville.

TR@ME SCRL, COMME ANIMATEUR DU PROCESSUS PARTICIPATIF

Afin de garantir la neutralité des débats, **le Collège a confié l'animation du processus participatif à un organisme indépendant, Tr@me Scrl.**

Tr@me SCRL est une société coopérative belge spécialisée dans l'accompagnement d'administrations publiques, de collectivités, de groupements de collectivités ou de sociétés privées dans l'élaboration de stratégies de développement de leur territoire ou de leur activité : du diagnostic à l'élaboration de projets, avec un accent spécifique sur la conception, la réalisation et l'animation des processus participatifs à différents niveaux. L'élaboration de ces stratégies s'appuie sur la mise en œuvre d'espace de négociation et de médiation entre les différents acteurs.



LES ATELIERS URBAINS DE TR@ME

DEFINITION

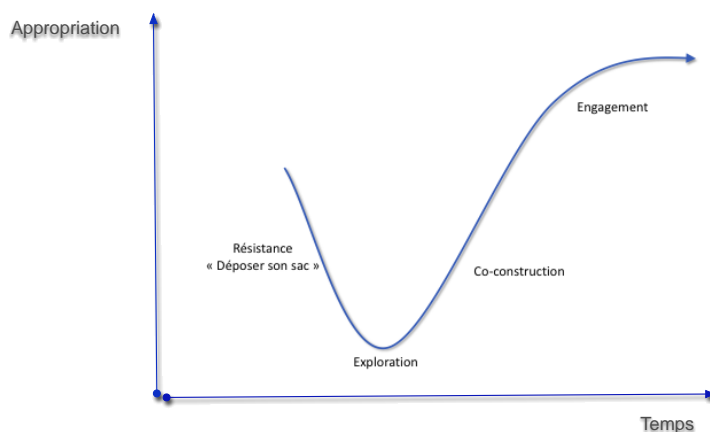
L' « Atelier Urbain », proposé par Tr@me, est un **dispositif pluriel (30 à 40 personnes), multi-acteurs et multi-« points de vue »** qui vise à collecter l'expertise des usagers du territoire de Namur afin de nourrir le projet de requalification du Quartier Léopold. Les participants émettent un avis personnel en tendant à se mettre au service de l'intérêt général de leur Ville tout en veillant à l'impact du projet sur les riverains, habitants et autres usagers du périmètre considéré. Pour se forger leur opinion, ils peuvent rechercher l'avis d'autres habitants.

L'atelier urbain « *accompagne l'élaboration et/ou la co-construction d'une stratégie (ou d'un schéma) de développement territorial...* ». En ce sens, il ne s'agit pas uniquement d'informer ou de consulter les parties prenantes, mais bien de les faire participer à l'élaboration du projet.

Le résultat est un rapport qui collecte les idées les plus construites issues des réflexions des membres de l'atelier, en

indiquant dans quelle mesure ces idées rencontrent un consensus. Ce rapport final s'établira étape par étape, sur base de rapports intermédiaires uniquement destinés à faciliter la co-construction entre participants.

Le rapport final est un outil d'aide à la décision pour le (ou les) commanditaire(s) et leurs auteurs de projet qui restent les décideurs ultimes pour leur projet d'aménagement et s'engagent à examiner ces réflexions et les rendre publiques.



LA PLUS-VALUE

La plus-value du dispositif réside dans les postulats suivants :

- **L'intelligence collective rend le projet plus intelligent, plus intéressant** pour la collectivité ;
- Les conclusions/recommandations de l'atelier représentent de ce fait un **précieux outil d'aide à la décision** pour le commanditaire ;
- Les participants au projet sont les **relais des points de vue des acteurs du territoire** au sein du dispositif.

DEUX STRUCTURES

Deux structures seront mises en place dans le cadre du processus de co-construction pour le quartier du square Léopold à Namur, à savoir :

- **un atelier de co-construction** (30-40 personnes) : assemblée d'acteurs économiques, institutions, associatifs, habitants, propriétaires d'immeubles et travailleurs du quartier.

Une invitation sera lancée en ce sens au Forum citoyen (2 candidats) et au promoteur Besixred bien entendu (2 personnes), mais aussi à ceux qui avaient déjà pu travailler dans le cadre du Comité de conciliation, à savoir le Collectif parc Léopold (2 personnes) , les Associations des commerçants de Namur (1 personne) et de Jambes (1 personne) , le Comité de quartier de

Tr@me Scrl – Rue de Liège, 83 – 4359 Limont
 Emilie Bievez
 Par téléphone au + 32 19 54 60 51
 Par Email : e.bievez@trame.be

ou par le formulaire en ligne via www.pavillon-namur.be/quartier-leopold

- **un comité de pilotage** (+- 10 personnes) : représentants du Collège, de l'Administration et Tr@me SCRL.

LE PLANNING

07 au 25 mai 2018	Appel à candidature (information à la presse, envoi des courriers, relais sur le web, etc).
25 au 31 mai 2018	Traitement des candidatures et sélection des candidats pour les ateliers par Tr@me Scrl.
1 ^{er} juin	Envoi des invitations aux ateliers à destination des candidats retenus.
13 juin 2018	Atelier 1 : apprendre à se connaître, comprendre le contexte et la démarche, déposer « son sac », appréhender collectivement le territoire, comprendre les différents points de vue, identifier les enjeux.
27 juin 2018	Atelier 2 : présenter les éléments de synthèse, traiter les éléments de contexte extérieurs au projet, travailler sur les scénarios d'aménagement prédéfinis ou non, intervention d'experts indépendants
12 septembre 2018	Atelier 3 : présenter les éléments de synthèse, travail critique sur les scénarios améliorés, priorisation des scénarios, intervention d'experts indépendants.
Mi-Novembre 2018	Remise du rapport final, présentation et validation de celui-ci par tous les participants aux ateliers.
Novembre-Décembre 2018	Présentation du rapport final en commissions toutes réunies.
Fin 2018	Restitution publique en présence d'experts dépourvus d'intérêts et avec un regard extérieur.



Les différentes réunions se feront avec l'appui du Pavillon de l'Aménagement Urbain pour l'organisation et l'accompagnement de la démarche.

CONTACTS UTILES POUR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Arnaud Gavroy – Echevin de l'Aménagement du territoire, de la Régie foncière, de l'Energie et de la Citadelle– 081/24.69.12 –arnaud.gavroy@ville.namur.be

Sandrine Antheunis – Chargée de communication au cabinet de l'échevin de l'Aménagement du territoire, de la Régie foncière, de l'Energie et de la Citadelle– 081/24.69.14- 0485/68.16.85 – sandrine.antheunis@ville.namur.be

Sophie Marischal - Cellule transversale de l'Aménagement Urbain (DAU) – sophie.marischal@ville.namur.be – 081/24.72.71 – www.pavillon-namur.be

Benoît Delaite – Tr@me SCRL – Rue de Liège 83 – 4357 Limont – b.delaite@trame.be – www.trame.be

Laurent Turneer – Tr@me SCRL – Rue de Liège 83 – 4357 Limont – l.turneer@trame.be – www.trame.be